

Limites du site

FICHE ACTION P4 : Lutter contre l'embroussaillage dans le bas de versant

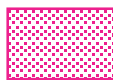


Mesures 1 et 2 : Gestion par le pâturage et entretien par brûlage et débroussaillage



Abreuvoir

FICHE ACTION P5 : Organiser le pâturage pour valoriser les quartiers d'altitude



Mesure 1 : Gestion par le pâturage

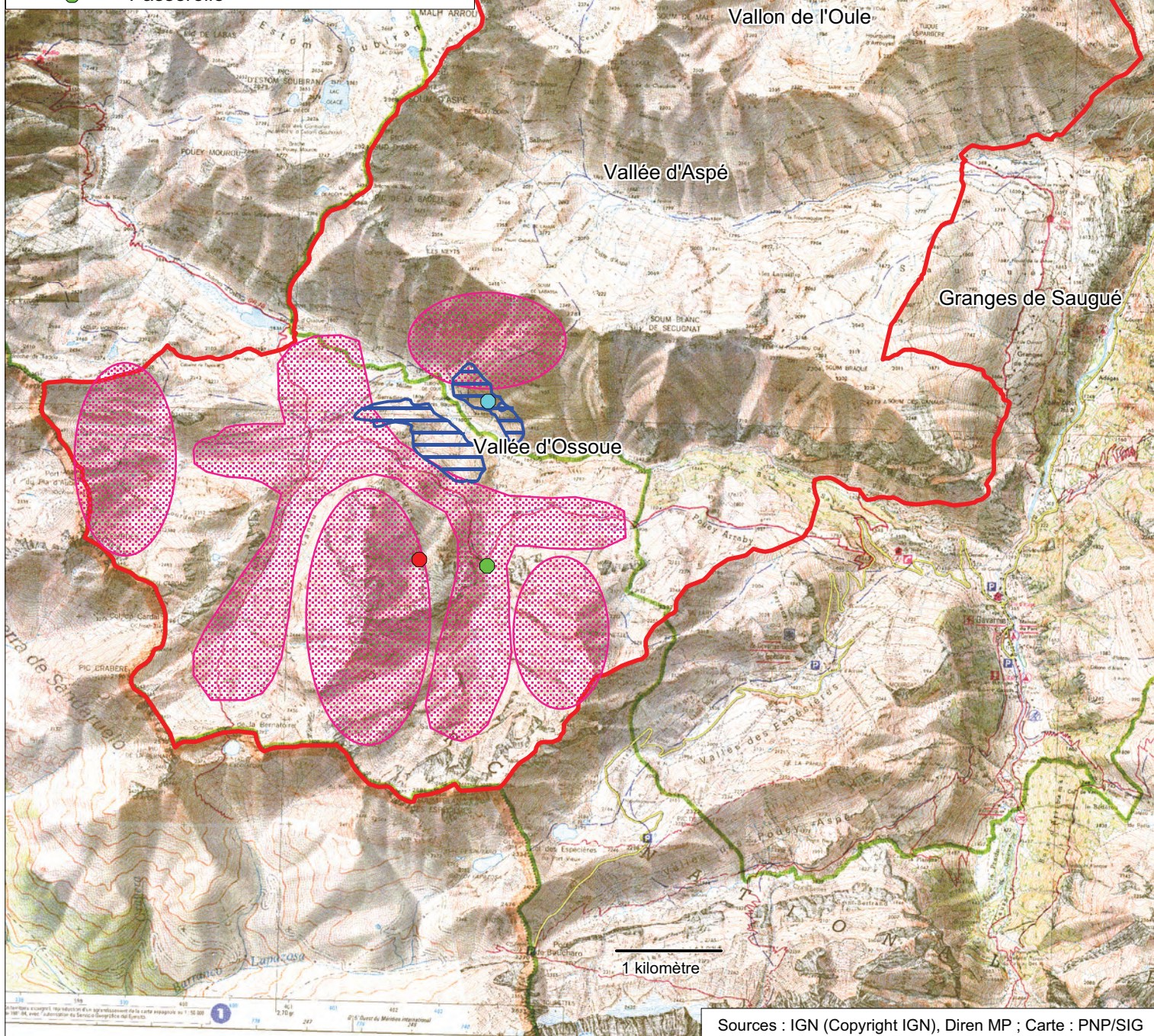
Mesure 2, création ou réhabilitation d'équipements



Abreuvoir



Passerelle



LUTTER CONTRE L'EMBOUSSAILLEMENT DES BAS DE VERSANTS D'OSSOUE PRIORITE : 1

CONTEXTE : La rive droite comme la rive gauche du gave subissent un embroussaillement remarqué par les éleveurs locaux. Actuellement, les bas de versant de la rive droite sont dominés par la myrtille, voire la callune ou le rhododendron tandis que genévriers et callune se développent à un rythme rapide en rive gauche. L'embroussaillement et la fermeture par de telles espèces rend de plus en plus délicat le passage des animaux, qui ne suffisent pas à enrayer ce phénomène.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	- Landes alpines (Code Natura 2000 : 4060) - Pelouses pyrénéennes siliceuses à <i>Festuca eskia</i> (Code Natura 2000 : 6140) - Formations herbeuses à <i>Nardus stricta</i> (Code Natura 2000 : 6230) - Pelouses calcaires alpines et subalpines (Code Natura 2000 : 6170) - Pelouses sèches semi-naturelles (Code Natura 2000 : 6210) - Lézards, couleuvres.....
OBJECTIFS	Eviter l'embroussaillement et l'uniformisation de ces secteurs riches, pour préserver ou restaurer la mosaïque d'habitats de pelouses et landes existantes et permettre le maintien d'espèces animales à enjeu.
PERIMETRE D'APPLICATION	Bas de versant des deux rives du gauche d'Ossoue

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

➔ Les informations concernant l'aménagement du secteur du Milhas dans un but de meilleur partage du site entre activités pastorale et touristique sont consignées dans la fiche action T1

MESURE 1 ENTRETIEN DU MILIEU	OPERATION A BRULAGE ET DEBROUSSAILLAGE	Dans le versant situé entre le Milhas, le Pla communau et le Hount de Viscos, ainsi qu'entre les lieux-dits « Pla de Salces » et « Serradiouse » en rive droite, prévoir des actions de débroussaillage et / ou de brûlage adaptés à la végétation : <u>Secteurs dominés par la Callune, le Genévrier et la Myrtille</u> : Définir par la Commission Locale d'Ecobuage du canton de Luz (en cours de constitution) l'<u>itinéraire technique</u> pour réaliser des brûlage (écobuage) dirigés en fin d'automne. <u>Secteurs où le recouvrement en Rhododendrons > 50 %</u> : Ménager quelques ouvertures et voies de pénétration (débroussaillage en mosaïque ou corridor) <u>Secteurs où des pieds de Genévriers se développent</u> : Repérer et réaliser un brûlage expérimental progressif des pieds de Genévriers <u>Remarque</u> : Le but n'est pas de supprimer tous les genévriers, zones « refuges » pour diverses espèces, mais de contenir leur progression au sein des pelouses. Il faudra prendre en compte la présence de la Perdrix grise de montagne (<i>Perdix perdix hispaniensis</i>), de la Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>), notamment par le maintien de pieds de genévriers et de sorbiers hauts
	OPERATION B SUIVI	Suivi des effets de l'action : - suivi annuel de la végétation (photo en fin de saison) - suivi intra-annuel de l'utilisation de la zone par le bétail - suivi de l'impact du pâturage sur la végétation : transects tous les 2 à 3 ans

MESURE 2 GESTION PAR LE PÂTURAGE	OPERATION A CAHIER DES CHARGES	A partir du diagnostic pastoral, et en concertation avec les éleveurs espagnols, établir un cahier des charges précis pour le pâturage des bas de versant par un troupeau ovin gardé (nombre d'animaux, périodes de pâturage par sous-quartiers, parcours journaliers ...)
	OPERATION B CONTRACTUALISATION	Contractualiser avec un éleveurs pour le respect du cahier des charges de pâturage
MESURE 3 EQUIPEMENT		Au Pla Communau, au point d'altitude 1786, à proximité du reposoir utilisé par les bovins : Installation d'un abreuvoir qui pourrait être utilisé par le troupeau ovin gardé dans les bas de versants (une centaine de mètres de tuyaux)

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesure de soutien à l'activité pastorale
 Mesure de gestion des habitats naturels

CONTRACTANTS POTENTIELS		INTERVENANTS
C.S.V.B., Agriculteurs volontaires, P.N.P, Commission Locale d'Ecobuage du canton de Luz		Future Commission Locale d'Ecobuage du canton de Luz, Syndicat des éleveurs ovins « Barèges-Gavarnie », DDAF, Eleveurs, fédération de chasse 65, Société « les chasseurs Barégeois », CRPGE, ONCFS, CBP
MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	OUTILS FINANCIERS
MAE dans CAD MAE dans PHAE	à préciser suivant les mesures choisies	- Fonds CAD, MAAPAR - Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement - Fond de gestion des milieux naturels FGMN - Conseil général et Conseil régional

DUREE DE MISE EN ŒUVRE Sur la durée d'application du DOCOB et au-delà

OBJETS DE CONTROLES		Mesure 1 et Mesure 2 : mise en œuvre des actions expérimentales et respect des engagements des cahiers des charges lors de contrôles terrain
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
	- Mise en œuvre des mesures, - Nombre de relevés et suivis réalisés	- surface d'habitats d'intérêt communautaire maintenus ou restaurés. - Surface équilibrée de chacun des habitats sur la zone gérée (mosaïque fonctionnelle) - Evolution favorable de la composition floristique des pelouses à Brachypode

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

A définir

ORGANISER LE PATURAGE POUR VALORISER LES SECTEURS HAUTS**PRIORITE : 1**

CONTEXTE : La valeur culturelle donnée aux échanges transfrontaliers en rive droite d'Ossoue conduit à une utilisation particulière de cet espace pastoral riche : faible durée d'estive, quasi - absence de troupeaux ovins en rive droite. Ces spécificités et l'importance culturelle de ces échanges complexifient la gestion de ce territoire qui connaît actuellement un embroussaillage important des bas de versant, et une extension des pelouses à *Festuca eskia*

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	- Landes alpines (Code Natura 2000 : 4060) - Pelouses pyrénéennes siliceuses à <i>Festuca eskia</i> (Code Natura 2000 : 6140) - Formations herbeuses à <i>Nardus stricta</i> (Code Natura 2000 : 6230) - Pelouses calcaires alpines et subalpines (Code Natura 2000 : 6170) - Pavements calcaires (Code Natura 2000 : 8240)
OBJECTIFS	Eviter l'uniformisation de ces secteurs riches pour préserver, voire restaurer la mosaïque d'habitats de pelouses et landes existantes
PERIMETRE D'APPLICATION	Quartiers subalpins de l'estive d'Ossoue

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 GESTION PAR LE PATURAGE	Etudier et négocier les possibilités d'actions : - Etudier et négocier les possibilités d'accueil de troupeaux ovins sur les quartiers bovins en début et / ou fin de saison, avant l'arrivée des bovins espagnols ou après leur départ - Négocier des conditions d'accueil de troupeaux ovins sur les quartiers hauts acceptables pour les espagnols et rédiger un « cahier des charges » d'utilisation (dates de pâturage, secteurs utilisés, chargements, type de gardiennage...) - Etablir un cahier des charge de pâturage pour l'accueil d'un troupeau ovin en rive gauche d'Ossoue, sur les secteurs hauts Réaliser : - Stabiliser le nombre de bovins autour de 700 à 800 - Rechercher les éleveurs ovins volontaires pour les différents quartiers concernés (rives droite et gauche du gave) et contractualiser en fonction du respect du cahier des charges
MESURE 2 EQUIPEMENT	- Installer un abreuvoir dans le versant de Sausse Dessus sous la montagne des Sècres - Réfection de la passerelle de Sausse pour sécuriser le passage des ovins

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesure de soutien à l'activité pastorale
 Mesure de gestion des habitats naturels

CONTRACTANTS POTENTIELS		INTERVENANTS
C.S.V.B., Agriculteurs volontaires, P.N.P, Commission Locale d'Ecobuage du canton de Luz		Future Commission Locale d'Ecobuage du canton de Luz, Syndicat des éleveurs ovins « Barèges-Gavarnie », DDAF, Eleveurs, fédération de chasse 65, Société « les chasseurs Barégeois », CRPGE, ONCFS, CBP
MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	OUTILS FINANCIERS
- MAE dans CAD - MAE dans PHAE	à préciser suivant les mesures choisies	- Fonds CAD, MAAPAR - Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement - Fond de gestion des milieux naturels FGMN - Conseil général et Conseil régional

DUREE DE MISE EN ŒUVRE M1 – A et B : Sur la durée d'application du DOCOB
 M1 – C : 2006

OBJETS DE CONTROLES		Mesure 1 : Respect des engagements des cahiers des charges, abreuvoir présent
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
	- Mise en œuvre des mesures - Nombre de relevés et suivis réalisés	- surface d'habitats d'intérêt communautaire maintenus ou restaurés. - Surface de chacun des habitats sur la zone gérée (mosaïque fonctionnelle) - Evolution des effectifs de Perdrix grise et de lièvres présents sur ces secteurs

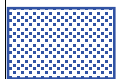
CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 12 décembre 2004, CP 4 novembre 2004, entretiens

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

A définir

Limites du site

FICHE ACTION P6 : Assurer un pâturage
sur les quartiers ovins d'Aspé

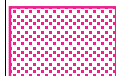


Mesure 1 : Organiser le pâturage ovin

Mesure 2, création d'équipements :

- Abreuvoir
- Cabane pastorale et atelier
de transformation laitière

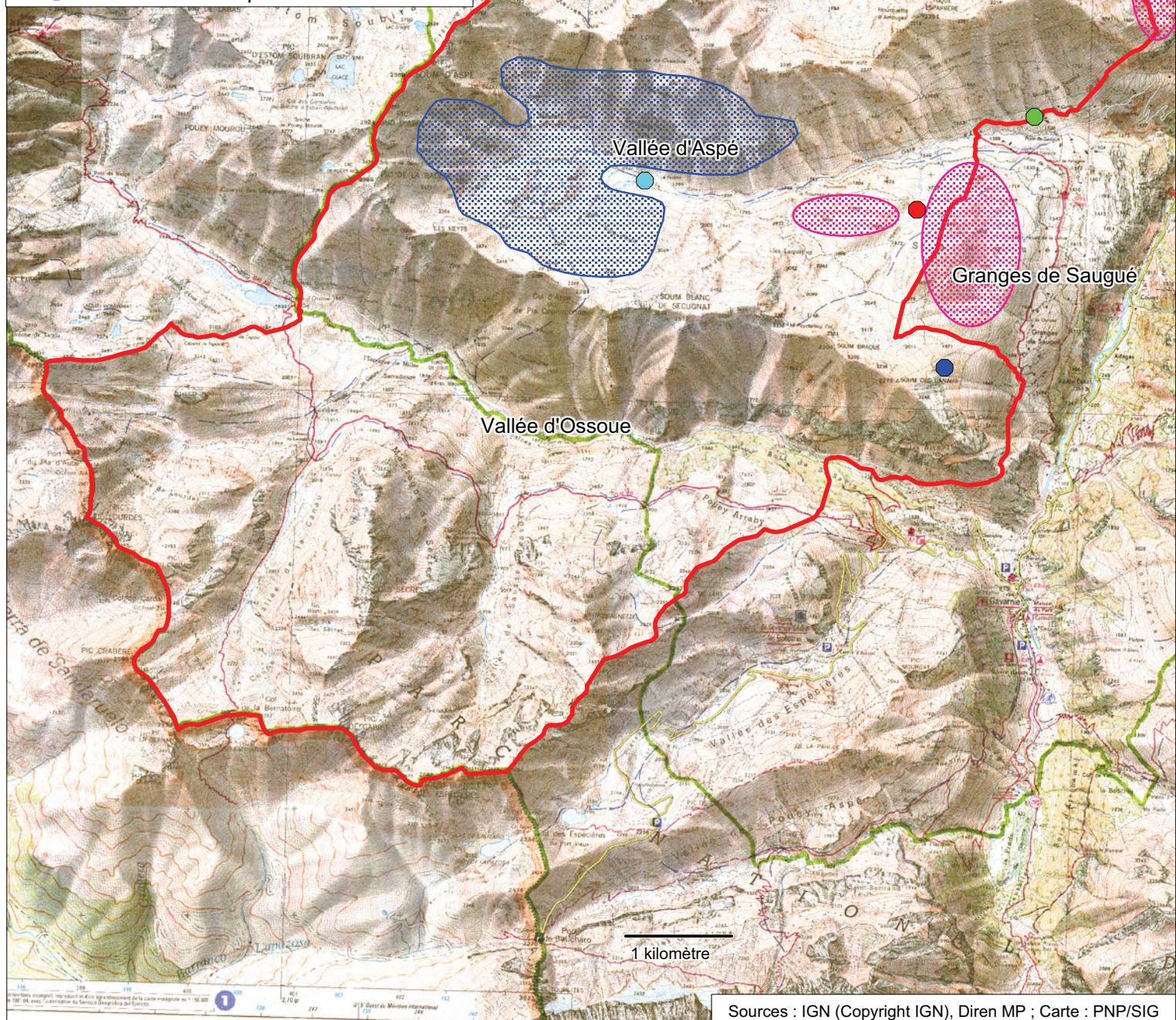
FICHE ACTION P7 : Lutter contre la fermeture
des milieux



Mesures 1 et 2 : Gestion par le pâturage,
entretien par brûlage et débroussaillage

Mesure 3, création d'équipements :

- Alimentation en eau
- Abreuvoir et parc de tri



**ASSURER UN PATURAGE A LONG TERME SUR LES QUARTIERS OVIN DE
L'ESTIVE D'ASPE**

PRIORITE : 1

CONTEXTE : Depuis 2003, un groupement de quatre éleveurs du pays Basque utilise les quartiers ovins du centre et du fond d'Aspé. Le maintien de la mosaïque de milieux de ce territoire de plus de huit cents hectares dépend d'une gestion raisonnée des troupeaux ovins sur l'ensemble de cette zone. L'usage complémentaire de ces secteurs pour les brebis doit nécessairement être pris en compte pour assurer leur préservation et éviter une uniformisation par l'extension de ligneux bas ou d'herbacées sociales comme le gispet.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	▪ Landes alpines (Code Natura 2000 : 4060) ▪ Pelouses pyrénéennes siliceuses à <i>Festuca eskia</i> (Code Natura 2000 : 6140) ▪ Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (Code Natura 2000 : 6230) ▪ Pelouses calcaires alpines et subalpines (Code Natura 2000 : 6170) ▪ Pavements calcaires (Code Natura 2000 : 8240) ...
OBJECTIFS	Maintenir voire restaurer une mosaïque de pelouses et de landes par une gestion pastorale adaptée
PERIMETRE D'APPLICATION	<u>Quartiers ovins</u> : le Soum Blanc, le Pourteillou, la Coste d'Aspé, le « fond » d'Aspé, la Pouyade et le Pla d'Arrouyes

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 GESTION PAR LE PATURAGE	OPERATION A CAHIER DES CHARGES	▪ A partir du diagnostic pastoral, et avec l'appui des éleveurs connaissant les quartiers du « fond » d'Aspé, établir un cahier des charges de pâturage précis (nombre d'animaux, périodes de pâturage par sous-quartiers, parcours journaliers, parage nocturne mobile...)
	OPERATION B CONTRACTUALISATION	▪ Réaliser un contrat de gestion incluant le respect de ce cahier des charges avec les éleveurs basques utilisant ces quartiers
	OPERATION C SUIVI	▪ Mettre en place des transects permanents sur différents types d'habitats de pelouse (tous les 3 ans) complétés par des suivis photographiques ▪ Adapter si nécessaire le cahier des charges de pâturage en fonction des évolutions constatées au cours de ces suivis
MESURE 2 EQUIPEMENTS		▪ Installer un abreuvoir au niveau de la source du Soum Blanc de Sécugnat ▪ Construction d'une nouvelle cabane à vocation strictement pastorale permettant d'accueillir un berger permanent et aménagement d'un atelier de transformation fromager <i>Ce dernier investissement est étudié par la commission syndicale, selon les réglementations en vigueur. Les étapes seront les suivantes :</i> ▪ Poursuite des discussions pour préciser le projet entre le gestionnaire d'estive (Commission Syndicale de la Vallée de Barèges), les éleveurs et les services concernés (CRPGE, DDAF et PNP). ▪ Réalisation de l'étude technique avec chiffrage des coûts ▪ Montage financier et demandes d'aides publiques ▪ Réalisation des travaux
MESURE 3 SUIVI DES ESPECES		Suivre l'évolution de la composition du gave d'Aspé pour les espèces aquatiques (Cf. Fiche action E3)

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesure de soutien à l'activité pastorale
 Mesure de gestion des habitats naturels

CONTRACTANTS POTENTIELS		INTERVENANTS
Commission syndicale de la vallée de Barèges, éleveurs		Centre de ressources sur le pastoralisme et la gestion de l'espace, DDAF, PNP, commission des sites, commune, architecte...
MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	OUTILS FINANCIERS
MAE dans CAD MAE dans PHAE	à préciser suivant les mesures choisies	- Fonds CAD, MAAPAR - Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement - Fond de gestion des milieux naturels FGMN - Conseil général et Conseil régional

DUREE DE MISE EN ŒUVRE

Etude technique : 2005

Réalisation des travaux : 2006

OBJETS DE CONTROLES		Mesure 1 : cahier des charges de pâturage Mesure 2 : Construction de la cabane et de l'atelier de transformation dans le respect des règles en vigueur
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
	- Contrat CAD signé - Construction de la cabane et de l'atelier - Adéquation entre l'effectif ovin et le cahier des charge de pâturage réalisé	- Présence d'un berger sur le secteur à long terme - Maintien des habitats naturels d'intérêt communautaire présents

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 24 juin 2004, GT 8 septembre, Permanence en mairie, entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION		ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
MESURE 1	OPERATION A						
	OPERATION B	Animation					
	OPERATION C	2 j. ch. Mission + 100 € matériel + 2j.agent				1 j. ch. Mission 1j.agent	
MESURE 2			A EVALUER (étude technique)				
MESURE 3		Évalué dans la fiche action E3					

**LUTTER CONTRE LA FERMETURE DANS LA PARTIE BASSE DE L'ESTIVE
D'ASPE PROCHE DU PLATEAU DE SAUGUE**

PRIORITE : 1

CONTEXTE : Le quartier exposé au Nord est dominé par des nardaies et des pelouses fertiles fraîches entrecoupées de zones de landes à genévriers et rhododendron qui s'étendent à partir de landes fermées ou de croupes rocheuses. En exposition sud, dominant des pelouses à Brachypode localement envahies par callune, genévrier et raisin d'ours, avec un embroussaillage très net du lieu dit « Suberpeyre ». Pourtant, ce quartier vaste et riche est globalement bien utilisé par des troupeaux bovins locaux complétés par des extérieurs. La présence de ligneux n'est donc pas ici à interpréter comme un indice de sous-utilisation mais plutôt comme un défaut d'entretien du milieu.

CIBLES ET OBJECTIFS DE L'ACTION

HABITATS ET ESPECES DE LA DH CONCERNES	- Landes alpines (Code Natura 2000 : 4060) - Pelouses pyrénéennes siliceuses à Festuca eskia (Code Natura 2000 : 6140) - Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (Code Natura 2000 : 6230) - Pelouses calcaires alpines et subalpines (Code Natura 2000 : 6170) - Pavements calcaires (Code Natura 2000 : 8240) - Pelouses sèches semi-naturelles (Code Natura 2000 : 6210) - Bas- marais alcalins pyrénéens (Code Natura 2000 : 7230)...
OBJECTIFS	Maintenir, voire restaurer la mosaïque de pelouses et de landes en limitant la colonisation de ce secteur par les ligneux et l'extension des gispetières fermées
PERIMETRE D'APPLICATION	La zone correspondant aux lieux dits « Les Laquettes », « Soulan de Saugué » et « Suberpeyre », de part et d'autre du gave d'Aspe en prolongement du plateau

DESCRIPTIF DES ENGAGEMENTS DE LA MESURE

MESURE 1 GESTION PAR LE PATURAGE		Stabiliser le nombre de bovins actuel en n'accueillant pas de nouveaux troupeaux
MESURE 2 ENTRETIEN DU MILIEU	OPERATION A BRULAGE ET DBROUSSAILLAGE	« Les laquettes » se caractérise par des piquetés de genévriers au sein des pelouses. La Commission Locale d'Ecobuage du canton de Luz (en cours de constitution) pourra définir l'<u>itinéraire technique</u> pour réaliser chaque année : - Le repérage des genévriers à brûler avec des représentants des chasseurs, éleveurs et scientifiques - Le brûlage expérimental progressif des pieds de genévrier repérés selon la réglementation en vigueur - Appliquer un cahier des charges de pâturage permettant de maintenir l'état d'ouverture de ces milieux (pose de clôture, conduite des troupeaux...) « Suberpeyre » se caractérise par un recouvrement bas très dense par raisin d'ours et genévriers. Dans la zone basse où le recouvrement des ligneux > 50% : - Débroussaillage mécanique (débroussailleuse) partiel ou brûlage (écobuage) expérimental dirigé - Appliquer un cahier des charges de pâturage permettant de maintenir l'état d'ouverture de ces milieux (pose de clôture, conduite des troupeaux...) <u>Remarque :</u> Le but n'est pas de supprimer tous les genévriers, zones « refuges » pour diverses espèces, mais de contenir leur progression au sein des pelouses
	OPERATION B SUIVI	Suivi des effets de l'action : - suivi intra-annuel de l'utilisation de la zone par le bétail - suivi annuel de la végétation (photo en fin de saison) à proximité des zones sur lesquels une action a été réalisée (abreuvoirs, brûlage) - Suivi de l'évolution de la végétation de « zones témoins » ayant été brûlées par transects relevés tous les 2-3 ans

MESURE 3 EQUIPEMENT	Mettre en œuvre les projets de la commission syndicale instruits en 2004 concernant l'équipement de l'estive d'Aspé pour les bovins : ▪ Dans le quartier des laquettes, poursuivre les projets d'amenée d'eau ▪ Création du point d'eau « Oule - La Coste » au niveau du Soulan de Saugué ▪ Agrandissement du parc « Oule » + création point d'eau Suberpeyre
--	---

MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

NATURE DE L'ACTION Mesure de soutien à l'activité pastorale
Mesure de gestion des habitats naturels

CONTRACTANTS POTENTIELS		INTERVENANTS
Commission syndicale de la vallée de Barèges, PNP		C.S.V.B., Eleveurs, fédération de chasse 65, Société « les chasseurs Barégeois », PNP, CRPGE, Syndicat des éleveurs ovins « Barèges-Gavarnie », DDAF, ONCFS, CBP
MODALITE DE L'AIDE	MONTANT DE L'AIDE	OUTILS FINANCIERS
▪ MAE dans CAD ▪ MAE dans PHAE	à préciser suivant les mesures choisies	▪ Fonds CAD, MAAPAR ▪ Mesure 16.3 DOCUP : Gestion de l'espace pastoral pyrénéen / FEOGA Agri environnement ▪ Fond de gestion des milieux naturels FGMN ▪ Conseil général et Conseil régional

DUREE DE MISE EN ŒUVRE Sur la durée d'application du DOCOB et au-delà

OBJETS DE CONTROLES	P6-M1-A : Non augmentation du cheptel bovin par rapport à 2004 P6-M1-B : Equipement réalisé P6-M1-C : mise en œuvre des actions de brûlage et respect des engagements des cahiers des charges P6-M1-D : rapports de suivi	
INDICATEURS DE SUIVI	INDICATEURS DE REALISATION	INDICATEURS DE RESULTAT
	▪ Mise en œuvre des mesures ▪ Nombre de relevés et suivis réalisés	▪ surface d'habitats d'intérêt communautaire maintenus ou restaurés. ▪ Surface de chacun des habitats sur la zone gérée (mosaïque fonctionnelle) ▪ Evolution des effectifs de Perdrix grise et de lièvres présents sur ces secteurs

CADRE D'ELABORATION DES PROPOSITIONS GT 24 juin 2004, entretiens individuels

CALENDRIER ET BUDGET PREVISIONNEL

MESURE / OPÉRATION		ANNÉE 1 (2006)	ANNÉE 2 (2007)	ANNÉE 3 (2008)	ANNÉE 4 (2009)	ANNÉE 5 (2010)	ANNÉE 6 (2011)
MESURE 1		Animation					
MESURE 2	OPERATION A	3 j. ouvrier 1 j. agent + Suberpeyre	3 j. ouvrier 1 j. agent + Suberpeyre	3 j. ouvrier 1 j. agent + Suberpeyre	3 j. ouvrier 1 j. agent + Suberpeyre	3 j. ouvrier 1 j. agent + Suberpeyre	3 j. ouvrier 1 j. agent + Suberpeyre
	OPERATION B	1 jour technicien 1 jours agent	-	1 jour agent	-	1 jour agent	-
MESURE 3		Voir devis estimatif C.S.V.B	-	-	-	-	-